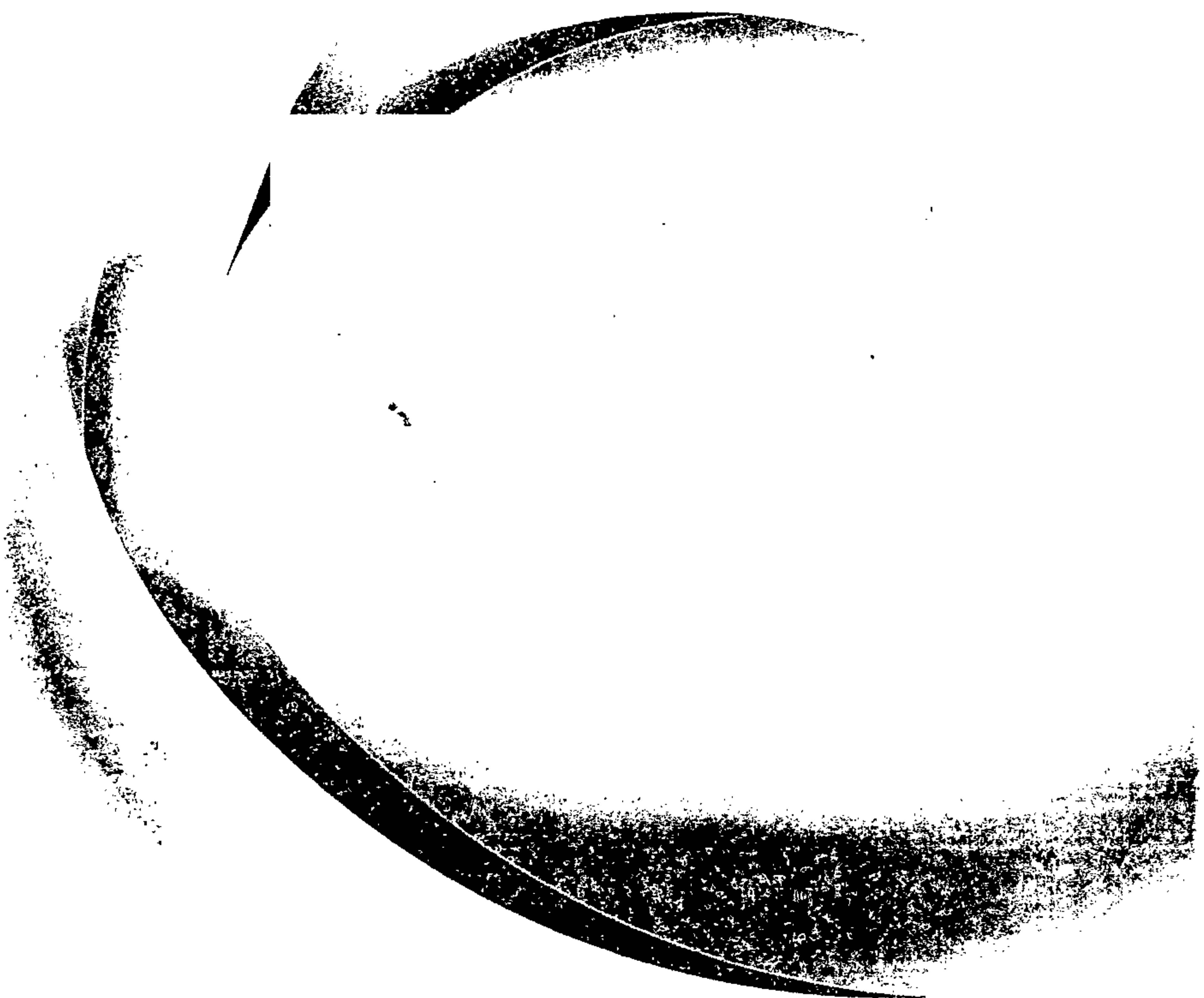


929-A-2855 U.E. 2855
POUR VALOIR PROCÈS-VERBAL
DE DÉPÔT
SOUS LE N° A 1592
LE 3. 6. 03
LE GREFFIER DU TRIBUNAL



cecom audit
Société de commissariat aux comptes

Société de commissariat aux comptes inscrite auprès de la compagnie régionale de Caen
Siège social - z.a. La Croix Carrée - 50180 AGNEAUX - Tél. 02 33 57 53 89 - Fax 02 33 57 10 57
www.cecom-experts.com - accueil@cecom-experts.com

Commissaires aux comptes associés

Daniel LEBOULANGER
Fabien LECONTE
Pascal SIMONNEAU

S.A.R.L. REGIS ANDRE

1 rue Gieze
Zone Artisanale
50410 PERCY

**RAPPORT DU COMMISSAIRE A LA TRANSFORMATION
DE LA S.A.R.L. REGIS ANDRE EN SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE**

Valeur des biens composant l'actif social et vérification du montant des capitaux propres

Examen de la situation de la Société au regard de la continuité de l'exploitation

S.A.R.L. REGIS ANDRE

1 rue Gieze
Zone Artisanale
50410 PERCY

Rapport du Commissaire à la transformation sur la valeur des biens composant l'actif social et sur le montant des capitaux propres.

Mesdames et Messieurs les associés,

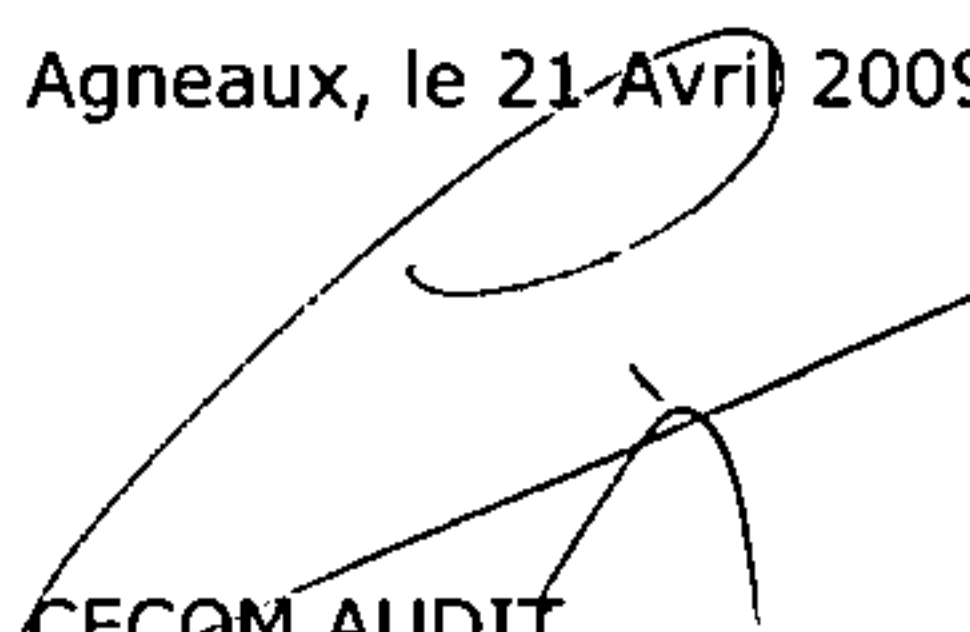
En exécution de la mission de commissaire à la transformation qui nous a été confiée, en application des dispositions de l'article L.224-3 du Code de Commerce, par décision unanime des associés en date du 10 avril 2009, nous avons établi le présent rapport afin de vous faire connaître notre appréciation sur la valeur des biens composant l'actif social et sur les avantages particuliers stipulés et de nous prononcer sur le montant des capitaux propres par rapport au capital social.

Nous avons effectué nos travaux selon les normes de la Compagnie Nationale des Commissaires aux Comptes. Ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences destinées à contrôler les éléments constitutifs du patrimoine de la Société en termes d'existence, d'appartenance et d'évaluation, à analyser les avantages particuliers stipulés et à vérifier que le montant des capitaux propres est au moins égal au montant du capital social. Cette vérification a notamment consisté à apprécier l'incidence éventuelle sur la valeur comptable des éléments entrant dans la détermination des capitaux propres, des événements survenus entre la date des derniers comptes annuels et la date de notre rapport.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la valeur des biens composant l'actif social.

Sur la base de nos travaux, nous attestons que le montant des capitaux propres est au moins égal au montant du capital social.

Agneaux, le 21 Avril 2009


CECOM AUDIT
Société de Commissariat aux Comptes
Représentée par Pascal SIMONNEAU
Commissaire aux Comptes associé

S.A.R.L. REGIS ANDRE

1 rue Gieze
Zone Artisanale
50410 PERCY

Rapport du Commissaire aux comptes sur la situation de la S.A.R.L. REGIS ANDRE au regard de la continuité de l'exploitation

Mesdames et Messieurs les associés,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par décision unanime des associés en date du 10 avril 2009 et en application de l'article L.223-43 du Code de Commerce, nous avons établi le présent rapport sur la situation de votre Société.

Nous avons effectué nos travaux selon les normes professionnelles applicables en France. Ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences destinées à analyser la situation de la Société afin de mettre en évidence les éventuels faits de nature à compromettre la continuité de l'exploitation.

La synthèse de notre analyse sur la situation de la Société est la suivante :

Aucun fait de nature à compromettre la continuité de l'exploitation n'a été relevé.

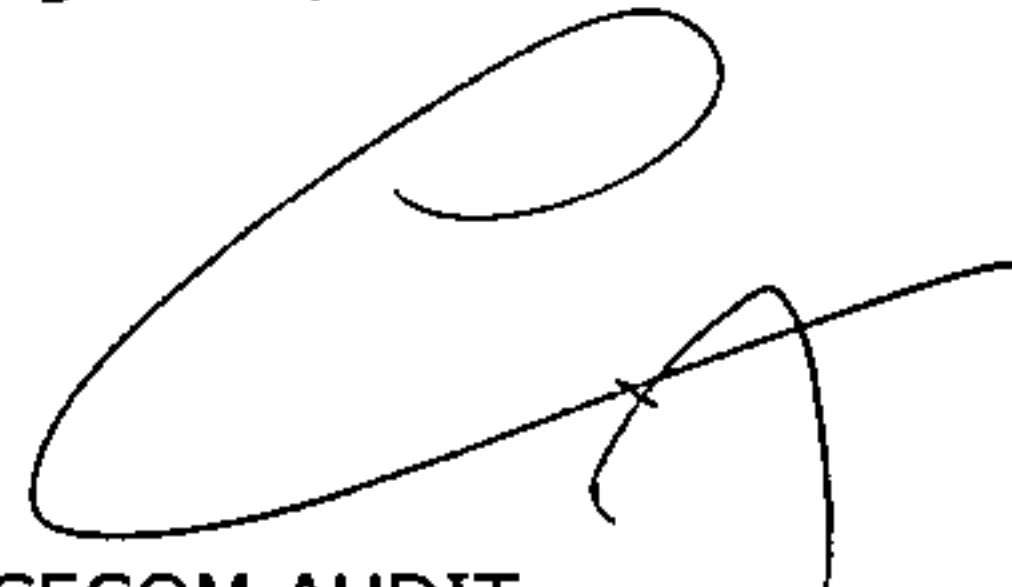
La situation financière et l'état de la trésorerie au 31 mars 2008 sont de nature rassurante.

Le résultat bénéficiaire 2007/2008 soit 210.273 €a été maintenu en réserves.

L'activité pour la période du 1^{er} avril 2008 au 28 février 2009 est restée soutenue.

Dans le cadre de la transformation envisagée, la situation de votre Société, telle qu'elle est analysée ci-dessus, n'appelle pas d'observation de notre part, en particulier au regard de la continuité d'exploitation.

Agneaux, le 21 Avril 2009



CECOM AUDIT
Société de Commissariat aux Comptes
Représentée par Pascal SIMONNEAU
Commissaire aux Comptes associé